

REPUBLIQUE FRANCAISE

*Ministère de l'enseignement  
supérieur et de la recherche*

*Ministère de la santé  
et de la prévention*

Secrétariat général

.....  
Direction générale des ressources humaines

Direction générale de l'offre de soins

15 FEV. 2023

**Arrêté du**

**relatif aux membres élus et désignés de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des membres du personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants des universités de médecine générale**

**La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la santé et de la prévention,**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.952-22 ;

Vu le code de la santé publique et notamment son article L6151-2 ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du centre national de gestion, et notamment son article 2-1 ;

Vu le décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires, et notamment ses articles 18 à 24 ;

Vu le décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 portant dispositions relatives aux personnels enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale, et notamment son article 39 ;

Vu les arrêtés du 28 septembre 2022 relatifs aux élections de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants des universités de médecine générale.

Vu les arrêtés des 14 et 23 novembre 2022 fixant les listes des candidats de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants des universités de médecine générale et des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu les procès-verbaux établis le 19 décembre 2022 centralisant les résultats du scrutin du 29 novembre 2022,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Pour les disciplines médicales, la juridiction disciplinaire est composée des membres élus et désignés ci-après :

**A- PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS**

*1) Au titre du 1° du I de l'article 20 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

**Collège de médecine**

M. Olivier CLARIS (*élu membre titulaire*)

Université Claude Bernard - Lyon 1, Centre hospitalier et universitaire de Lyon

Mme Brigitte DRENO née LEFRAY (*élue 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Nantes Université, centre hospitalier et universitaire de Nantes

M. Bernard GRANGER (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université Paris Cité, centre hospitalier et universitaire de Paris

**Collège de chirurgie**

Mme Isabelle AUQUIT AUCKBUR (*élue membre titulaire*)

Université de Rouen Normandie, centre hospitalier et universitaire de Rouen

M. Philippe DESCAMPS (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université d'Angers, centre hospitalier et universitaire d'Angers

M. Tristan GAUTHIER (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université de Limoges, centre hospitalier et universitaire de Limoges

**Collège de biologie**

Mme Samira FAFI-KREMER (*élue membre titulaire*)

Université de Strasbourg, centre hospitalier et universitaire de Strasbourg

Mme Alexandra DUCANCELLE née CASEFONT (*élue 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Université d'Angers, centre hospitalier et universitaire d'Angers

M. Alexis de ROUGEMONT (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université de Bourgogne, centre hospitalier et universitaire de Dijon

2) *Au titre du 2° du I. de l'article 20 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

**Collège de médecine**

Mme Elisabeth DION (*élue membre titulaire*)

Université Paris Cité, centre hospitalier et universitaire de Paris

M. Sadek BELOUCIF (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université Sorbonne Paris Nord - Paris 13, centre hospitalier et universitaire de Paris

Mme Gisèle APTER (*élue 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Université de Rouen Normandie, centre hospitalier et universitaire de Rouen

**Collège de chirurgie**

M. Olivier FARGES (*élu membre titulaire*)

Université Paris Cité, centre hospitalier et universitaire de Paris

M. Philippe JUDLIN (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université de Lorraine, centre hospitalier et universitaire de Nancy

Mme Carole BURILLON (*élue 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Université Claude Bernard - Lyon 1, centre hospitalier et universitaire de Lyon

**Collège de biologie**

Mme Nadège RAVEL née DARRAGI (*élue membre titulaire*)

Université de Rennes, centre hospitalier et universitaire de Rennes

M. Sébastien HANTZ (*élu, 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université de Limoges, centre hospitalier et universitaire de Limoges

M. Guido KROEMER (*désigné, 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université Paris Cité, centre hospitalier et universitaire de Paris

## **B- MAÎTRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS**

*Au titre du 2° du II de l'article 20 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

### **Collège de médecine**

Mme Nathalie NOURRY (*élue membre titulaire*)

Université de Strasbourg, centre hospitalier et universitaire de Strasbourg

M. Franck VERDONK (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Sorbonne Université, centre hospitalier et universitaire de Paris

M. Cyrille BLONDET (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université de Strasbourg, centre hospitalier et universitaire de Strasbourg

### **Collège de chirurgie**

M. Matthieu PEYCELON (*élu membre titulaire*)

Université de Paris Cité, centre hospitalier et universitaire de Paris

M. Pierre André DELPLA (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université Toulouse III - Paul Sabatier, centre hospitalier et universitaire de Toulouse

M. Eric VOIGLIO (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université Claude Bernard - Lyon 1, centre hospitalier et universitaire de Lyon

### **Collège de biologie**

Mme Sylvie CASPAR-BAUGUIL (*élue membre titulaire*)

Université de Toulouse III - Paul Sabatier, centre hospitalier et universitaire de Toulouse

M. Cédric MENARD (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université de Rennes, centre hospitalier et universitaire de Rennes

Mme Julia DINA née BADIU (*élue 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Université de Caen Normandie, centre hospitalier et universitaire de Caen

## **C- PRATICIENS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES, CHEFS DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANTS DES HÔPITAUX ET ASSISTANTS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES**

*Au titre du 2° du III de l'article 20 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

### **Collège de médecine**

Mme Alexia ROULAND (*élue membre titulaire*)

Université de Bourgogne, centre hospitalier et universitaire de Dijon

M. Gwenaël CORNEC (*élu membre suppléant*)

Université de Bretagne Occidentale, centre hospitalier et universitaire de Brest

### **Collège de chirurgie**

M. Gabriel SAIYDOUN (*élu membre titulaire*)

Université Paris Est Créteil, centre hospitalier et universitaire de Paris

M. Mathieu ROUMIGUIE (*désigné membre suppléant*)

Université de Toulouse III - Paul Sabatier, centre hospitalier et universitaire de Toulouse

### **Collège de biologie**

M. Nicolas GERMAIN (*élu membre titulaire*)

Université de Lille, centre hospitalier et universitaire de Lille

Mme Marine ARMAND (*désignée membre suppléant*)

Sorbonne Université, centre hospitalier et universitaire de Paris

## **Article 2**

Pour les disciplines pharmaceutiques, la juridiction disciplinaire est composée des membres élus et désignés ci-après :

## **A- PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES**

*1) au titre du 1° du I de l'article 21 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

M. Philippe CESTAC (*élu membre titulaire*)

Université de Toulouse III - Paul Sabatier, centre hospitalier et universitaire de Toulouse

Mme Valérie SAUTOU (*élue membre titulaire*)

Université Clermont Auvergne, centre hospitalier et universitaire de Clermont Ferrand

M. Claude DUSSART (*élu membre titulaire*)

Université Claude Bernard - Lyon 1, centre hospitalier et universitaire de Lyon

Mme Annabelle DUPONT (*élue 1<sup>er</sup> suppléante*)

Université de Lille, centre hospitalier et universitaire de Lille

M. Pierrick BEDOUCH (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université Grenoble Alpes, centre hospitalier et universitaire de Grenoble

M. Pascal RATHELOT (*élu 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Aix-Marseille Université, centre hospitalier et universitaire de Marseille

*2) au titre du 2° du I. de l'article 21 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

M. Pascal PAUBEL (*élu membre titulaire*)

Université Paris Cité, centre hospitalier et universitaire de Paris

M. Pascal LE CORRE (*élu membre titulaire*)

Université de Rennes, centre hospitalier et universitaire de Rennes

M. Johann CLOUET (*élu membre titulaire*)

Nantes Université, centre hospitalier et universitaire de Nantes

Mme Pascale GAUSSEM (*désignée 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Université Paris Cité, centre hospitalier et universitaire de Paris

M. Olivier FARDEL (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université de Rennes, centre hospitalier et universitaire de Rennes

Mme Sylvie MARTIN (*désignée 3<sup>ème</sup> suppléante*)

Université Paris Saclay, centre hospitalier et universitaire de Paris

**B- MAÎTRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS  
DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES**

*Au titre du 2° du II. de l'article 21 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

M. Philippe FAGNONI (*élu membre titulaire*)

Université de Bourgogne, centre hospitalier et universitaire de Dijon

M. Jérémy JOST (*élu membre titulaire*)

Université de Limoges, centre hospitalier et universitaire de Limoges

M. Cyril BREUKER (*élu membre titulaire*)

Université de Montpellier, centre hospitalier et universitaire de Montpellier

Mme Aurélie TERRIER (*élue 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Université de Picardie Jules Vernes, centre hospitalier et universitaire d'Amiens

M. Dominique NAVAS (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Nantes Université, centre hospitalier et universitaire de Nantes

M. Philippe GARRIGUE (*élu 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Aix-Marseille Université, centre hospitalier et universitaire de Marseille

**C- PRATICIENS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES, CHEFS DE CLINIQUE DES  
UNIVERSITES-ASSISTANTS DES HÔPITAUX ET ASSISTANTS HOSPITALIERS  
UNIVERSITAIRES DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES**

*Au titre du 2° du III de l'article 21 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

Mme Mathilde STRUMIA (*élue membre titulaire*)

Université de Toulouse III - Paul Sabatier, centre hospitalier et universitaire de Toulouse

Mme Marion TANO NGOUAMY (*élue membre titulaire*)

Université Paris Cité, centre hospitalier et universitaire de Paris

M. Damien REITA (*désigné membre titulaire*)

Université de Strasbourg, centre hospitalier et universitaire de Strasbourg

M. Paul BILLOIR (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université de Rouen, centre hospitalier et universitaire de Rouen

Mme Morgane CHOQUET (*désignée 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Université de Picardie Jules Verne, centre hospitalier et universitaire d'Amiens

Mme Camille SCHWAB (*désignée 3<sup>ème</sup> suppléante*)

Université Paris Saclay, centre hospitalier et universitaire de Paris

### **Article 3**

Pour les disciplines odontologiques, la juridiction disciplinaire est composée des membres élus et désignés ci-après :

#### **A-PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS DES DISCIPLINES ODONTOLOGIQUES**

*1) au titre du 1<sup>o</sup> du I. de l'article 22 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

M. Jean-Christophe MAURIN (*élu membre titulaire*)

Université Claude Bernard - Lyon 1, centre hospitalier et universitaire de Lyon

M. Yves AMOURIQ (*élu membre titulaire*)

Nantes Université, centre hospitalier et universitaire de Nantes

Mme Stéphanie TUBERT-JEANNIN (*élue membre titulaire*)

Université Clermont Auvergne, centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand

M. Pascal AUROY (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université Clermont Auvergne, centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand

M. Jacques MARTRETTE (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université de Lorraine, centre hospitalier universitaire de Nancy

Mme Michèle MULLER BOLLA (*désignée 3<sup>ème</sup> suppléante*)

Université de Nice Côte d'Azur, centre hospitalier universitaire de Nice

2) au titre du 2° du I. de l'article 22 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021

M. Florent DESTRUHAUT (*élu membre titulaire*)

Université Toulouse III - Paul Sabatier, centre hospitalier universitaire de Toulouse

Mme Sophie DRIDI (*élue membre titulaire*)

Université de Nice Côte d'Azur, centre hospitalier universitaire de Nice

M. Etienne DEVEAUX (*élu membre titulaire*)

Université de Lille, centre hospitalier universitaire de Lille

M. Youssef HAIKEL (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université de Strasbourg, centre hospitalier et universitaire de Strasbourg

Mme Dominique DEVILLE DE PERIERE (*désignée 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Université de Montpellier, centre hospitalier et universitaire de Montpellier

M. Jacques Henri TORRES (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Université de Montpellier, centre hospitalier et universitaire de Montpellier

## **B- MAÎTRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS DES DISCIPLINES ODONTOLOGIQUES**

Au titre du 2° du II. de l'article 22 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021

M. Pascal GARREC (*élu membre titulaire*)

Université Paris Cité, centre hospitalier universitaire de Paris

Mme Sahar MOUSSA-BADRAN (*élue membre titulaire*)

Université Reims Champagne Ardennes, centre hospitalier universitaire de Reims

M. Matthieu PERARD (*élu membre titulaire*)

Université de Rennes, centre hospitalier universitaire de Rennes

M. Patrick EXBRAYAT (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université Claude Bernard - Lyon 1, centre hospitalier et universitaire de Lyon

Mme Hélène CHARDIN (*désignée 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Université Paris Cité, centre hospitalier universitaire de Paris

M. Hervé BESSE (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Université Clermont Auvergne, centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand

**C- PRATICIENS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES, CHEFS DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANTS DES HÔPITAUX ET ASSISTANTS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES DES DISCIPLINES ODONTOLOGIQUES**

*Au titre du 2° du III. de l'article 22 du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021*

M. Maxime BIARD (*élu membre titulaire*)

Université de Strasbourg, centre hospitalier universitaire de Strasbourg

Mme Caterina MASUCCI (*désignée membre titulaire*)

Université de Nice Côte d'Azur, centre hospitalier universitaire de Nice

Mme Marie BELET (*désignée membre titulaire*)

Université Paris Cité, centre hospitalier universitaire de Paris

M. Lucas DUONG (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université Paris Cité, centre hospitalier universitaire de Paris

Mme Claire-Adeline DANTAGNAN (*désignée 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Université Paris Cité, centre hospitalier universitaire de Paris

M. Charles HIBON (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Université de Nantes, centre hospitalier universitaire de Nantes

#### Article 4

Pour la médecine générale, la juridiction disciplinaire est composée des membres élus et désignés ci-après :

#### A- PROFESSEURS DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE

*1) Au titre de l'article 39 4° du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 modifié*

M. Christian GHASAROSSIAN (*élu membre titulaire*)

Université Paris Cité

M. Patrick IMBERT (*élu membre titulaire*)

Université Grenoble Alpes

M. Alain JAMI (*élu membre titulaire*)

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

M. Stéphane OUSTRIC (désigné 1<sup>er</sup> suppléant)

Université de Toulouse III - Paul Sabatier

M. Laurent LETRILLIART (désigné 2<sup>ème</sup> suppléant)

Université Claude Bernard - Lyon 1

Mme Nathalie DUMOITIER (désignée 3<sup>ème</sup> suppléante)

Université de Limoges

*2) Au titre de l'article 39 8<sup>ème</sup> alinéa du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 modifié*

M. Olivier SAINT-LARY (*élu membre titulaire*)

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Mme Laurence COMPAGNON (*élue membre titulaire*)

Université Paris-Est Créteil

M. Vincent RENARD (*élu membre titulaire*)

Université Paris-Est Créteil

M. Jean-Marc FRANCO (*désigné 1er suppléant*)

Université de La Réunion

M. Michel AMOUYAL (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Université de Montpellier

M. Henri PARTOUCHE (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Université Paris Cité

## **B- MAÎTRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE**

*Au titre de l'article 39 5° du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 modifié*

Mme Béatrice LOGNOS née FOLCO (*élue membre titulaire*)

Université de Montpellier

M. Xavier GOCKO (*élu membre titulaire*)

Université Jean Monnet Saint-Etienne

M. Mathieu LORENZO (*élu membre titulaire*)

Université de Strasbourg

M. Josselin LE BEL (*élu 1<sup>ère</sup> suppléant*)

Université Paris Cité

Mme Julie CHASTANG (*élue 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Sorbonne Université

Mme Stéphanie SIDORKIEWICZ (*élue 3<sup>ème</sup> suppléante*)

Université Paris Cité

## C- CHEFS DE CLINIQUE DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE

*Au titre de l'article 39 6° du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 modifié*

Mme Mathilde COGNET (*élue membre titulaire*)

Université Paris-Est Créteil

Mme Juliette PINOT (*élue membre titulaire*)

Université Paris Cité

M. Thomas PINTO (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université Paris Cité

M. Stéphane MUNCK (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Université de Nice Côte d'Azur

### Article 5

Le mandat des intéressés débute à la date du 1<sup>er</sup> mars 2023.

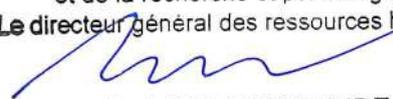
### Article 6

Le directeur général des ressources humaines et la directrice générale de l'offre de soins sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche*, et sur le portail Galaxie (<https://www.galaxie.enseignementsuprecherche.gouv.fr/ensup/etablissements.html>).

Fait le

La ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche et par délégation  
Le directeur général des ressources humaines



Boris MELMOUX-EUDE

Le ministre de la santé  
et de la prévention